

G. Traband, Jean-Luc Piermay 24 mars 2010

Des Cafés

## **L'Alsace du Nord entre l'intégration transfrontalière et le désir de frontière**

Débat, "L'Alsace du Nord entre l'intégration transfrontalière et le désir de frontière", avec [Gérard Traband](#), professeur d'histoire-géographie, IUFM d'Alsace, le mercredi 24 mars à 18h30 au Nuovo caffè Milano, 23 Bd de la Victoire à Strasbourg (tram Université).

Après mon livre "Effacer la frontière ?", j'ai souhaité poursuivre la réflexion, autour de l'idée du désir de frontière. Certes l'Alsace veut être un carrefour de l'Europe, certes elle aspire à l'ouverture internationale. Mais les Alsaciens aiment bien la frontière et sont très sensibles à la manière dont la nation les perçoit... On pourrait parler d'un paradoxe alsacien : cette Région partage des intérêts communs avec la rive droite, mais marque à tout moment sa différence. Pour tenter d'expliquer ce paradoxe, les Alsaciens invoquent la dureté de l'histoire. Mais de moins en moins nombreux sont ceux qui en ont souffert. Ne faudrait-il pas trouver une autre explication ?

Un premier point permettra de suivre le mouvement d'intégration transfrontalière qui a été vécu en Alsace du nord (défini par un quadrilatère entre les Vosges, Haguenau, le Rhin et la Lauter), nous le suivrons aussi au gré des exemples à Strasbourg et à Bâle.

Depuis 1945, on peut distinguer à l'image de Ratti trois étapes de l'évolution de la frontière. Dans la première, elle fut une barrière, mais encore prit-elle deux aspects successifs, une limite d'occupation militaire, puis une limite de souveraineté. Le traité de Rome (1957) marque le moment ultime de cette première étape. Dans la deuxième, elle fut un filtre ; ce fut le cheminement vers le Marché Commun. Dans la troisième étape, elle fut une zone de contact caractérisée par la naissance d'institutions : commission intergouvernementale franco-germano-suisse (1975), Congrès tripartite (1989), Interreg (1991), etc.... Peu à peu s'éloignait la période durant laquelle tout problème local devait être résolu par l'intervention des autorités de Paris et de Bonn, ce qui était ingérable. Ainsi, à cause de la frontière, on a attendu deux ans la résolution d'un problème de pollution de voisinage à Altenstadt, près de Wissembourg.

Les premiers acteurs transfrontaliers furent les investisseurs, et d'abord des investisseurs sarrois. Ceux-ci étaient installés dans un territoire rattaché à la France sur le plan douanier à l'issue de la guerre. Très liés au marché français, ils furent *pénalisés* par leur retour en République fédérale en 1955 ; d'où leur installation en Alsace. Certaines de ces entreprises sont toujours en Alsace : INA à Haguenau, Outils Wolf à Wissembourg, Schneider à Bischwiller. Une dévaluation considérable du franc français en 1958 (17,5 %) a donné un nouveau coup de fouet à l'investissement étranger. Les premiers objets géographiques transfrontaliers en Alsace ont donc été ceux de tête de pont dans le marché français pour les industriels sarrois et plus tard de plate-forme de production à l'échelle du marché commun pour des entreprises dont les lieux de décision restaient en Allemagne.

Les deuxièmes acteurs transfrontaliers ont été les salariés. La surévaluation des salaires allemands entraînée par cette même dévaluation a provoqué les premiers flux en direction de l'Allemagne, alors que seul le mouvement en sens inverse existait auparavant (notamment dans le secteur de Wissembourg). L'objet géographique transfrontalier est ici le bassin d'emploi transfrontalier, qui a connu une intensification en 1961 avec la construction du Rideau de fer et l'arrêt des flux de travailleurs en provenance d'Allemagne de l'est.

Le troisième flux a été celui des consommateurs, favorisé par les différences considérables en matière de TVA. Le démarrage de ce phénomène se fait d'abord à Kehl facilement accessible grâce aux transports en commun strasbourgeois. L'équipement commercial de cette petite ville va dépasser largement ses propres besoins pour tenir compte de ceux des frontaliers alsaciens. Dans les années soixante-dix, au moment où la moitié des ménages possède une automobile, le phénomène va s'élargir à tous les centres commerciaux et centres touristiques du fossé rhénan. Ces flux, quoique peu ambitieux par nature en termes de contacts avec le territoire voisin, ont pourtant permis une évolution des représentations. Ainsi, au début, la France était attractive pour sa restauration et pour sa qualité de vie ("Vivre comme Dieu en France"), l'Allemagne pour la qualité et la fiabilité de ses produits. Aujourd'hui, les étoiles du Guide Michelin sont peut-être plus nombreuses en Pays de Bade qu'en Alsace.

Le quatrième acteur transfrontalier fut le résident allemand. Entre 1950 et les accords de Schengen, les Allemands ne pouvaient avoir officiellement que des résidences secondaires. Après ceux-ci, les ressortissants des pays membres ont pu avoir leur résidence principale dans un autre pays. En conséquence, les prix de l'immobilier ont augmenté. Mais le phénomène important à l'échelle de la Bande rhénane était plus limité à celle de la périphérie de Karlsruhe. L'offre alsacienne constituée essentiellement de maisons individuelles intéressait peu le consommateur allemand, qui préférait la location. Le pouvoir de dramatisation de la frontière joua à plein, le phénomène fut perçu localement comme une invasion.

Chacun de ces acteurs évolue en fonction de la conjoncture. C'est ainsi que les investisseurs agissent désormais dans un marché mondialisé et pour ce faire créent des clusters entre des entreprises installées pour des raisons d'opportunité de part et d'autre de la frontière. Ainsi ISRI en Alsace fabrique en flux tendu les fauteuils qui équipent les cabines des camions produits par l'usine Mercedes de l'autre côté de la frontière.

La première institution transfrontalière fut créée par les Etats en 1975 afin d'apporter une réponse aux nombreux problèmes provoqués par la multitude des acteurs de la société civile qui sont à l'origine de la naissance de cet espace transfrontalier ; son héritière est la Conférence du Rhin supérieur. En 1982, la Région nouvellement créée détenant des compétences d'aménagement du territoire ne pouvait donc ignorer ce nouvel espace transfrontalier. Mais l'Etat voulait à tout prix préserver son monopole diplomatique. Ce n'est qu'en 1996, à travers les accords de Karlsruhe, qu'il autorisa les collectivités locales à créer des groupements locaux de coopération transfrontalière. La Région ne pouvant se tenir à l'écart d'une composante aussi importante de l'espace régional, elle crée avec ses partenaires allemands et suisses, contre la volonté de l'Etat, des lieux de débats et de discussions (Congrès tripartite en 1989, Conseil rhénan en 1998). Les propositions de projet étaient ensuite portées pour être réalisées par les Allemands et les Suisses devant l'Etat français au sein de la Conférence du Rhin supérieur qui a succédé à la commission intergouvernementale de 1975. L'Union Européenne, troisième acteur de la coopération transfrontalière, expérimente dès 1989 en Alsace du Nord ce qui allait devenir le programme Interreg (1991). Lieux de discussion, structures de pilotage, territoires d'action, cet espace transfrontalier structuré par

les initiatives de nombreux acteurs de la société civile, s'institutionnalise en devenant peu à peu une Eurorégion.

En face de ce processus d'intégration, l'Alsace du nord développe pourtant *un désir de frontière*. Il y a un paradoxe. D'un côté, les intérêts communs sont évidents ; ils ont été révélés par l'affaire de Tchernobyl, par celle de l'incendie des usines Sandoz de Bâle, par les nuisances liées au transit des poids lourds, par de nombreuses questions d'environnement, par les projets de lignes à grande vitesse, par l'emploi (des structures de population active très différentes de part et d'autre de la frontière). D'un autre côté, la capacité à communiquer de part et d'autre baisse. La pratique de la langue du voisin diminue, la différence *avec* « ceux de l'autre côté » est systématiquement affirmée (le "complexe de l'enfant adoptif", dit un auteur), la frontière est systématiquement dramatisée (on parle d'"invasion", de "Paris qui nous abandonne"). Mais cela n'a rien d'original. On retrouve ce marquage de la frontière dans d'autres zones frontalières comme dans le Pays de Gex. Il y a là quelque chose d'inhérent à une situation frontalière.

Cela m'a amené à une étude complémentaire, sur les pratiques de la frontière, les représentations et le regard sur l'étranger. J'ai mené ces investigations auprès d'un public homogène, de mêmes caractéristiques sociales, des professeurs stagiaires d'Alsace et de Franche-Comté. Or, à mon grand étonnement, les Francs-Comtois ont montré un sentiment d'appartenance régional nettement plus fort que les Alsaciens. Cette faiblesse de ce sentiment est surtout due aux alsaciens de souche non dialectophones. De même, le besoin de marquage par rapport à la Suisse s'est révélé plus fort que le besoin de marquage des Alsaciens par rapport à l'Allemagne. Alors que tous trouvent *enrichissant de vivre* avec des étrangers, le fait de vivre avec des étrangers proches a beaucoup moins d'intérêt. Les Francs-Comtois trouvent encore moins d'intérêt à co-habiter avec des Suisses *francophones* que les Alsaciens avec des Allemands, malgré la similitude de langue. En fait, l'étranger proche paraît *trop* semblable, et en plus il n'a rien d'exotique... Les Francs-Comtois interrogés ne ressentaient aucun intérêt pour l'histoire du pays voisin ; au contraire des Alsaciens qui sont très intéressés à plus de 40 %. On ne peut tout expliquer par la guerre...

Dans l'intégration transfrontalière, il faut distinguer deux dynamiques différentes. L'intégration est en général partie d'institutions politiques. Sans elles, il n'y aurait rien eu. Elles ont mis en contact des sociétés très différentes qui ont valorisé financièrement un certain nombre d'écarts : taux de change, d'imposition, différences de prix, de droit du travail, etc... Ces différences ont généré des flux qui ont structuré à partir des années 1960 un espace d'un type nouveau : l'espace transfrontalier. Mais face à cette réorganisation de l'espace géographique, notre espace mental est resté marqué par les anciens stéréotypes et les anciens schémas. Cette mise en contact d'un type nouveau a mis en évidence des décalages importants qui peuvent compliquer fortement les relations transfrontalières. Ainsi, le centralisme est vu en France comme porteur de valeurs démocratiques, dans la lignée de la Révolution française. Au contraire, en Allemagne, le centralisme est assimilé à Hitler ... Les pratiques de travail en fournissent un autre exemple. Les Allemands préparent entièrement la réunion avant qu'elle ait lieu ; les Français utilisent la réunion pour mettre au point un langage commun, qui permet ensuite le travail en commun. De ce fait, dans les représentations, les premiers sont des arrogants qui cherchent à imposer leur vue ; les seconds apparaissent comme manquer de sérieux. La situation se complexifie quand à ces décalages s'ajoute le pouvoir de dramatisation de la frontière où les concepts « d'invasion étrangère » ou « d'abandon par le pouvoir central » sont régulièrement mobilisés. En fait, une frontière ne s'efface pas ; plus modestement, elle se franchit. Ce qui est important, c'est la prise de conscience de part et d'autre de la frontière de partager des intérêts communs. Région métropolitaine et Euro district, chacun à son échelle,

poursuivent la structuration de l'espace transfrontalier en territoire approprié par ses citoyens.

## **Questions - réponses**

**un témoignage** : dans le programme scientifique transfrontalier REKLIP, il a fallu une période d'adaptation pour travailler ensemble. Puis on s'est sentis complémentaires. Et c'était parti...

### **Pourquoi parle t-on plus du transfrontalier dans le cas des communes et de l'Euro District, et pourquoi en a t-on si peu parlé durant les élections régionales ?**

Certaines communes, comme celle de Strasbourg, sont très volontaires. On parle des Euro Districts parce que c'est concret. On parle aussi d'EUCOR, pour les Universités. La Région métropolitaine est une notion plus abstraite. Quant aux élections régionales, l'opinion avait la tête ailleurs.

### **Entre les partenaires transfrontaliers, y a t-il conscience d'un intérêt commun ou seulement recherche d'opportunités ?**

Il y a un peu des deux. Souci d'opportunité : la commune de Wissembourg a participé à la construction de la piscine de Bad Bergzabern, celle de Bad Bergzabern a participé au financement du centre culturel de Wissembourg. De ce fait, les deux projets ont pu bénéficier des subventions européennes... Mais cela a aussi renforcé les liens entre les deux communes.

### **L'Alsace est toujours à la recherche de son identité ; n'a t-elle pas raté le coche de l'autonomie ?**

Oui, mais... une anecdote. La question fut mise en débat lors des négociations sur la Sarre. En 1945, à la suite d'un référendum organisé par les Français, les Sarrois ont voté l'association avec la France. Les Allemands n'ont pas accepté cette annexion de fait. Lors de négociations ultérieures, l'Allemagne a conditionné son accord par l'acceptation par la France d'une mesure semblable en ce qui concerne l'Alsace. L'affaire fut vite réglée...

### **Le différentiel frontalier avec l'Allemagne n'a t-il pas constitué une rente de situation, dont on paye le prix aujourd'hui avec l'ouverture du Rideau de fer et l'intégration européenne ?**

Oui ; à cause de cela, l'Alsace, et notamment l'industrie alsacienne, a connu une lente régression. C'est pour cela que le président Zeller avait multiplié par deux le budget de l'innovation, de la recherche et du développement. Il a aussi beaucoup milité pour la réalisation d'un carrefour TGV en Alsace.

**Cette rente de situation créée par l'effet frontalier ne s'est-elle pas retrouvée dans le comportement des investisseurs états-uniens et suisses ? N'ont-ils pas surtout créé en Alsace une plate-forme de production ?** Cet aspect de plate-forme de production n'a constitué qu'un aspect de l'activité industrielle en Alsace. Par exemple, il y a toujours eu des industries traditionnelles, par exemple l'agro-alimentaire. Mais c'est pour cette raison que le Conseil régional a voulu développer le pôle strasbourgeois de recherche fondamentale, mais aussi appliquée ; l'objectif est de créer un pôle endogène de création d'emplois. Par ailleurs, les investissements étrangers ont toujours été très forts en Alsace ; et ils n'ont pas seulement créé des entreprises tourne vis.

Notes prises par Jean-Luc Piermay

© Les Cafés Géographiques - [cafe-geo.net](http://cafe-geo.net)